



**En buvant l'eau,
d'un puits situé à
proximité du camp
de Ferrerio (Burkina
Faso), ces jeunes
réfugiés maliens
mettaient leur
santé en danger.
Depuis que la photo
a été prise, le HCR
et ses partenaires
ont creusé des
puits et traité
l'eau pour éviter la
contamination.**

| ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL |

Les situations d'urgence humanitaire qui ont dominé l'environnement opérationnel en Afrique en 2012 devraient continuer à mobiliser une part importante des ressources du HCR en 2013. En raison des nouvelles crises qui ont causé des déplacements massifs et de situations plus anciennes concernant des populations réfugiées de longue date, le chiffre prévisionnel relatif au nombre de personnes relevant de la compétence du HCR sur le continent a atteint plus de 13 millions.

La violence et la sécheresse qui sévissaient au Mali ont déplacé des centaines de milliers de personnes, à la fois en-deçà des frontières et au-delà, au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger. Les violents affrontements qui troublaient la région située à la frontière du Soudan et du Soudan du Sud, indépendant depuis peu, se sont poursuivis, déclenchant des déplacements importants. Plus de 200 000 réfugiés soudanais originaires des États du Kordofan méridional et du Nil bleu se sont enfuis au Soudan du Sud et en Éthiopie, où le HCR leur a dispensé une assistance essentielle, alors que le Kordofan méridional et le Nil bleu demeuraient très difficiles d'accès.

Dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), les combats et les atteintes aux droits de l'homme ont déplacé plus d'un demi-million de personnes au deuxième semestre 2012. La plupart ont été déplacées à l'intérieur du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, où le HCR leur prodigue une aide dans le cadre du dispositif modulaire, aussi bien dans des camps pour déplacés internes qu'au sein de communautés d'accueil. Plus de 60 000 personnes se sont réfugiées en Ouganda et au Rwanda.

Alors que de nouvelles crises éclataient, les anciennes persistaient. Avec plus d'un million de réfugiés somaliens en Afrique de l'Est et dans la Corne et environ 1,36 million de personnes déplacées sur son propre territoire, la Somalie reste au centre d'une des pires crises humanitaires auxquelles ait été confronté le HCR. Cependant, la chute des bastions des milices au centre et au sud de la Somalie et l'investiture du Président à Mogadiscio ont suscité un regain d'espoir quant au retour de la paix et de la stabilité.

En 2013, l'Organisation se concentrera également sur la recherche de solutions durables, en particulier pour les populations réfugiées de longue date. La cessation du statut de réfugié pour les Angolais et les Libériens à la fin du mois de juin 2012 a été précédée par une augmentation sensible des rapatriements librement consentis et des possibilités d'intégration sur place. Si l'accent a été mis sur les rapatriements librement consentis en 2012, l'intégration sur place bénéficiera d'une attention considérable en 2013. Une troisième situation prolongée devrait prendre fin à la mi-2013, avec la cessation escomptée du statut de réfugié pour les Rwandais ayant fui leur pays entre 1959 et 1998. Les efforts visant à apporter une solution durable, notamment sous forme d'intégration sur place et de réinstallation, à quelque 465 000 ressortissants de la RDC réfugiés dans la région se poursuivront également.

AFRIQUE

| Objectifs stratégiques en 2013 |

Conformément aux priorités stratégiques globales, les priorités du Haut Commissariat en Afrique consisteront à :

○ Répondre aux besoins de protection et d'assistance des personnes relevant de la compétence du HCR

Le HCR s'efforce de répondre aux besoins de base des personnes qui relèvent de sa compétence et de leur dispenser des services essentiels dans les situations d'urgence et les situations prolongées. Compte tenu du nombre de crises en cours, le Haut Commissariat accordera en 2013 la priorité aux activités nécessaires à la survie, consistant notamment à réduire la malnutrition et l'anémie, à fournir des abris, de l'énergie domestique et de l'eau, et à assurer l'assainissement et l'hygiène, ainsi que l'accès à l'éducation. Il cherchera à garantir la prise en charge des besoins fondamentaux de protection et le respect de deux principes qui sont les pierres angulaires de la protection, à savoir le non-refoulement et l'accès des réfugiés et des demandeurs d'asile au territoire.

L'Organisation porte une attention spéciale aux femmes et aux enfants déplacés, plus particulièrement quant à la nécessité de prévenir la violence sexuelle et sexiste et d'y répondre. Dans le domaine de la protection de l'enfance, les grandes priorités concerneront la déclaration des naissances accompagnée de la délivrance de documents ; l'égalité d'accès à l'éducation, en particulier pour les filles ; la conduite d'entretiens de détermination de l'intérêt supérieur (DIS) pour les enfants non accompagnés, séparés et vulnérables ; et la réduction de la malnutrition, ainsi que de la mortalité, par l'élargissement de l'accès aux soins de santé, à la nutrition d'appoint et à l'alimentation thérapeutique.

Il y a lieu de penser que la Convention de l'Union africaine de 2009 sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (également appelée Convention de Kampala) entrera en vigueur d'ici à la fin de l'année 2012. La Convention fournira un nouveau cadre juridique international, fort important, pour la protection des déplacés internes sur le continent. Le HCR s'attachera ensuite à aider les États à transposer les obligations découlant de leur adhésion à ce traité dans leurs lois et politiques nationales.

○ Mettre fin aux situations prolongées

L'Organisation poursuivra la mise en œuvre de la stratégie globale destinée à apporter des solutions aux Angolais et aux Libériens qui ont cessé d'être titulaires du statut de réfugié en 2012, et aux Rwandais pour lesquels les clauses de cessation du statut seront invoquées en juin 2013. Tous les réfugiés ayant exprimé le souhait d'être rapatriés avant l'entrée en vigueur des clauses de cessation mais n'ayant pu regagner leur pays bénéficieront de l'appui du HCR ; cependant, l'accent sera principalement mis sur l'intégration sur place.

L'application des clauses de cessation du statut de réfugié aux Rwandais qui ont fui leur pays entre 1959 et 1998 est précédée par des efforts destinés à promouvoir le rapatriement librement consenti, l'intégration sur place ou l'octroi d'un autre statut juridique dans les pays d'asile. Les personnes qui ont besoin de la protection internationale continueront à en bénéficier.

Les efforts particuliers déployés pour appuyer l'intégration sur place des plus de 162 000 Tanzaniens récemment naturalisés, ainsi que le retour et la réintégration de quelque 35 000 anciens réfugiés burundais accueillis au camp de Mtabila, en République-Unie de Tanzanie, se poursuivront également.

○ Renforcer les partenariats

Compte tenu du nombre croissant d'acteurs qui répondent à des crises de déplacement en Afrique et des multiples situations d'urgence qu'il faut gérer simultanément, la nécessité d'une coordination claire et prévisible entre les autorités nationales, le système des Nations Unies et les ONG devient de plus en plus cruciale. Le HCR, en qualité de chef de file des modules de protection, de gestion des camps et des abris d'urgence dans les situations de déplacement interne, coopérera avec ses partenaires pour assurer l'efficacité des mécanismes de coordination. En outre, il travaillera en étroite collaboration avec des ONG nationales et internationales, ainsi qu'avec des organisations régionales, afin de renforcer la capacité d'intervention et de mobiliser les ressources nécessaires pour appuyer les opérations. Le Haut Commissariat et l'Union africaine s'attacheront conjointement à promouvoir la Convention de Kampala et à répondre aux problèmes liés aux mouvements migratoires mixtes et à la traite des êtres humains en Afrique.

En plus de son partenariat avec l'Union africaine, le HCR travaille en étroite coopération avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté d'Afrique de l'Est et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Les activités conjointes seront centrées sur le renforcement des capacités locales en rapport avec la protection des réfugiés, les mouvements migratoires mixtes et la surveillance aux frontières.

○ Réduire les cas d'apatridie

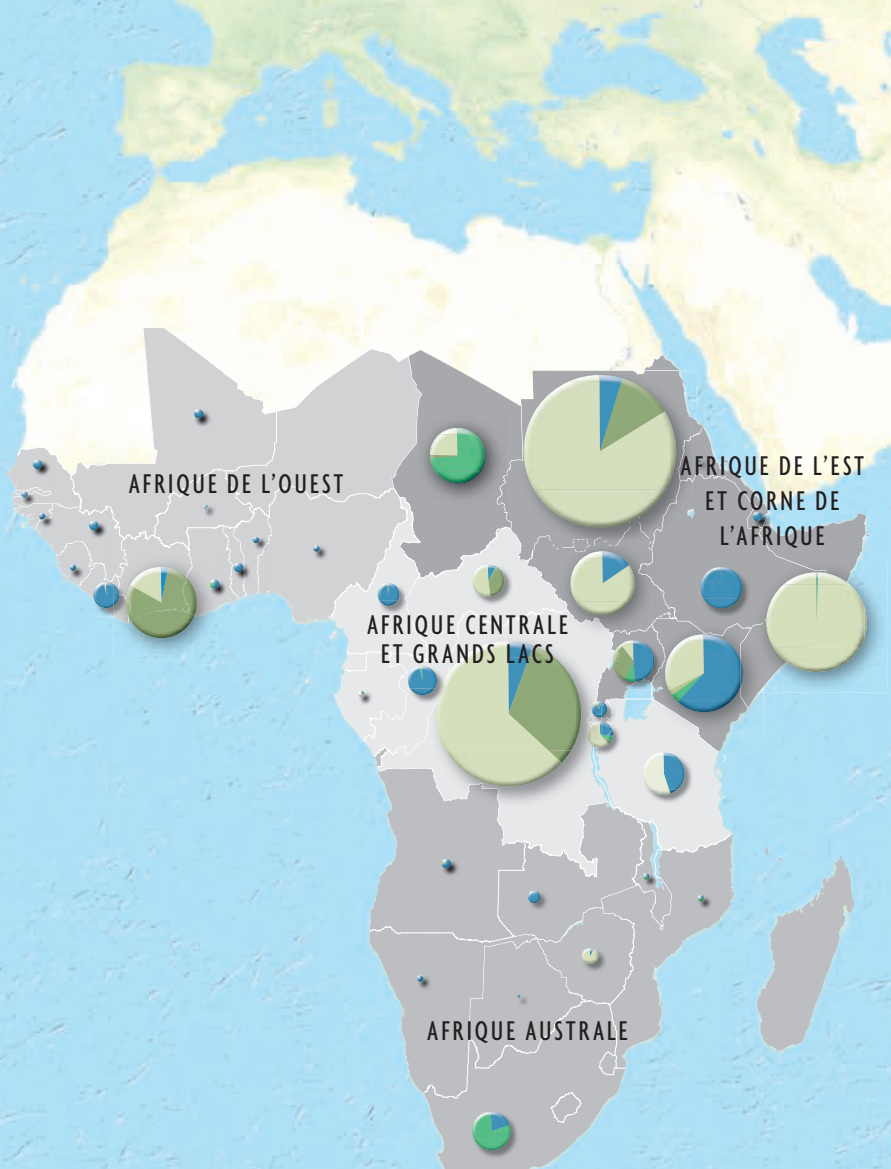
En août 2012, neuf pays d'Afrique sub-saharienne étaient parties à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie, alors que 16 pays avaient signé et ratifié la Convention de 1954 relative au statut des apatrides. En 2013, le HCR continuera d'exhorter les États à ratifier les deux Conventions sur l'apatridie. Il les aidera à identifier les apatrides présents sur leur territoire ou les personnes risquant de le devenir, tout en appuyant l'élaboration de lois et de politiques destinées à prévenir et à réduire les cas d'apatridie.

○ Mettre en œuvre la politique sur les réfugiés urbains

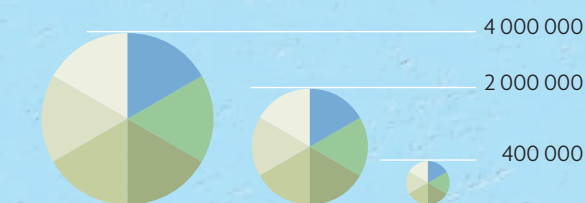
Conformément à sa politique sur les réfugiés urbains, le HCR entend promouvoir l'élargissement de l'accès à certains services pour les réfugiés vivant en milieu urbain. Ces services portent notamment sur les soins de santé et l'éducation, la promotion des moyens de subsistance, y compris le droit au travail, la détermination du statut de réfugié et la délivrance de documents d'identité.

○ Renforcer l'efficacité opérationnelle du HCR, en particulier sa capacité de préparation et de réponse aux situations d'urgence

L'Organisation continuera à renforcer ses plans d'urgence dans les secteurs où des conflits pourraient entraîner des déplacements. Elle veillera à ce que des dispositifs de financement et de déploiement soient en place pour répondre aux situations d'urgence dès qu'elles se produisent. La situation au Mali et les crises au Soudan et en Somalie restent particulièrement préoccupantes et demanderont un suivi attentif en 2013. Les nouveaux déplacements de population provoqués par la crise qui a récemment éclaté dans l'est de la RDC seront également observés de très près.



Taille des populations (janvier 2012)



- Réfugiés
- Demandeurs d'asile
- Personnes de retour (réfugiés et déplacés)
- Apatrides
- Déplacés internes
- Autres personnes relevant de la compétence du HCR

Informations financières

Les besoins financiers du HCR en Afrique ont considérablement augmenté au cours des dernières années. Bien que les donateurs aient répondu avec générosité, l'écart se creuse entre les besoins et les ressources.

En 2011, les besoins financiers du HCR sur le continent sont passés à 1,78 milliard de dollars E.-U., essentiellement en raison des situations d'urgence survenues en Afrique de l'Ouest, ainsi que dans l'Est et dans la Corne de l'Afrique. Cependant, un déficit de 920 millions a contraint le HCR à réduire certaines de ses activités. Une évolution analogue a été observée au cours de l'année 2012, où les besoins financiers sont passés à 1,96 milliard de dollars E.-U. en raison de situations d'urgence simultanées.

Le budget établi pour l'Afrique en 2013 s'élève à 1,82 milliard de dollars E.-U., un montant en léger recul par rapport à 2012.

Il a été possible de réduire certains budgets en Éthiopie et au Soudan du Sud, car les investissements consentis au cours des années précédentes pour construire des routes d'accès et ouvrir des camps et des structures à l'intention des réfugiés n'auront pas besoin d'être renouvelés en 2013 – à moins que le nombre de nouveaux arrivants n'augmente de manière spectaculaire. Cependant, il est évident que le budget 2013 fera ultérieurement l'objet d'une révision afin de répondre à des besoins additionnels engendrés par les situations d'urgence au Soudan du Sud et dans l'est de la RDC – besoins qui ne pouvaient être estimés au moment où le budget a été approuvé.

En 2013, les programmes exécutés en Afrique continueront d'être caractérisés par la nécessité d'accorder la priorité à la protection et à l'assistance immédiates, d'une importance vitale, au détriment des investissements dans des activités à long terme telles que l'éducation, la création de moyens de subsistance et les solutions durables. En 2012, plusieurs milliers de Congolais réfugiés en République du Congo n'ont pu regagner la RDC en raison d'un manque de fonds. En 2013, l'Organisation ne pense être en mesure de satisfaire qu'un tiers des besoins des enfants réfugiés dans le secteur de l'éducation. En conséquence, elle devra se limiter à maintenir les normes actuelles dans l'enseignement primaire, en suspendant tous ses investissements financiers dans l'enseignement secondaire.

○ Amélioration de la gestion, de la performance et de l'obligation de rendre compte

S'appuyant sur les progrès déjà accomplis dans ces domaines, le HCR continuera à améliorer la gestion, notamment en ce qui concerne les vérifications financières, l'évaluation de la performance, la gestion des risques et l'obligation générale de rendre compte dans ses programmes en Afrique. Les partenaires du HCR bénéficieront de formations et d'autres activités qui les aideront à travailler avec les nouveaux systèmes et les nouvelles structures. La priorité sera accordée à la sécurité du personnel et au respect intégral des normes minimales de sécurité opérationnelle des Nations Unies.

| Défis |

La gestion de priorités concurrentes, l'augmentation du nombre de personnes relevant de la compétence du HCR et le volume limité des ressources continueront d'engendrer des défis en 2013. La nécessité d'accorder la priorité aux besoins immédiats, vitaux, au détriment des besoins à plus long terme, demandera des choix difficiles.

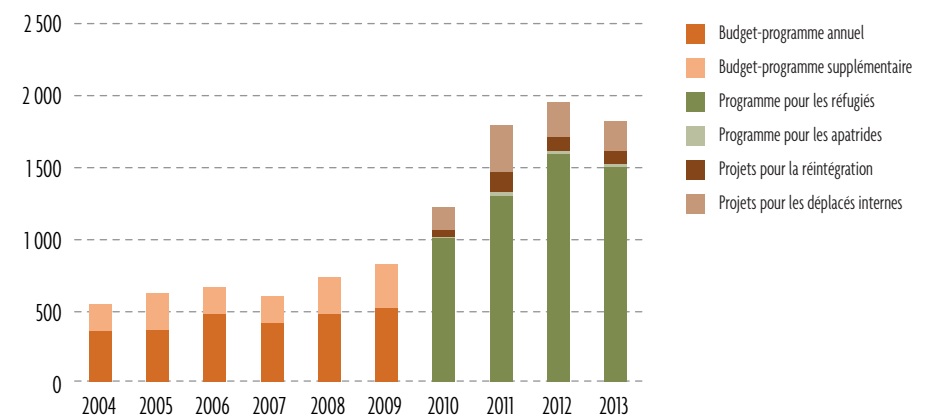
Les situations d'urgence causées par des exodes de réfugiés en 2011 et 2012 ont montré l'existence d'un environnement

de protection effectif et dynamique en Afrique, où le statut de réfugié a été accordé d'emblée (*prima facie*) à la plupart des personnes qui en avaient besoin. Cependant, la tendance à limiter l'accès aux procédures d'asile et au territoire, en particulier dans le contexte des mouvements migratoires mixtes, inquiète le HCR.

L'accès aux bénéficiaires demeure extrêmement problématique dans bon nombre d'opérations en cours en Afrique. Ceci s'explique tantôt par l'éloignement et le caractère sous-développé des zones où les réfugiés se sont enfuis, tantôt par l'insécurité et par les attaques ciblées dont sont victimes les forces de l'ordre, les réfugiés et les humanitaires, comme cela a été le cas à Dadaab, dans l'est du Kenya. Tous ces problèmes se conjuguent au Soudan du Sud, où quelque 20 000 réfugiés sont toujours regroupés sur un site dangereusement proche de la frontière, où ils sont exposés à des bombardements aériens et des recrutements forcés. En raison de l'isolement des zones d'installation des réfugiés et du manque d'infrastructures, le HCR a été obligé d'investir des sommes considérables pour construire des routes, forer des puits et affréter les avions nécessaires au transport du matériel, en particulier pendant la saison des pluies. ■

Budget du HCR en Afrique 2004 - 2013

Millions (dollars E.-U.)



BUDGET DU HCR EN AFRIQUE | DOLLARS E.-U.

Opération	2012 Budget révisé (au 30 juin 2012)	2013				Total
		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	
AFRIQUE CENTRALE ET GRANDS LACS						
Burundi	30 820 847	23 738 659	619 346	0	682 325	25 040 330
Cameroun	20 656 549	18 232 098	782 931	0	0	19 015 029
République centrafricaine	27 795 778	9 908 597	5 519 680	5 070 163	3 121 223	23 619 663
Congo	30 608 224	29 584 799	0	0	0	29 584 799
République démocratique du Congo - Bureau régional ¹	151 018 845	64 729 635	1 894 970	24 576 432	64 796 478	155 997 515
Gabon ²	5 652 551	0	0	0	0	0
Rwanda	37 139 855	27 437 230	0	2 344 429	0	29 781 659
République-Unie de Tanzanie	79 976 419	15 213 717	0	24 393 325	0	39 607 042
Sous-total	383 669 068	188 844 735	8 816 926	56 384 349	68 600 026	322 646 037
AFRIQUE DE L'EST ET CORNE DE L'AFRIQUE						
Tchad	177 077 784	158 893 436	0	0	12 826 684	171 720 120
Djibouti	26 922 920	26 238 039	0	0	0	26 238 039
Érythrée	7 078 301	5 633 886	0	0	0	5 633 886
Éthiopie	218 579 832	192 661 288	156 279	0	0	192 817 567
Éthiopie - Représentation du HCR auprès de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique	1 495 953	1 516 513	0	0	0	1 516 513
Kenya	236 281 824	251 377 153	110 000	0	100 000	251 587 153
Kenya - Centre d'appui régional	9 687 668	10 342 184	0	0	0	10 342 184
Somalie	48 615 312	9 028 661	0	0	46 278 094	55 306 755
Soudan	133 866 140	70 657 283	3 809 252	0	42 208 158	116 674 693
Soudan du Sud	265 312 046	168 456 881	9 318 238	10 466 868	30 803 265	219 045 253
Ouganda	68 630 075	59 852 159	137 928	11 542 541	0	71 532 628
Activités régionales	4 987 925	5 185 969	885 210	0	0	6 071 179
Sous-total	1 198 535 781	959 843 452	14 416 908	22 009 409	132 216 201	1 128 485 971
AFRIQUE DE LOUEST						
Côte d'Ivoire	31 346 810	20 021 340	1 809 192	4 632 223	1 381 809	27 844 564
Ghana	12 232 593	11 743 905	0	329 926	0	12 073 831
Guinée	6 581 250	4 106 674	0	1 319 319	0	5 425 993
Libéria	59 549 221	42 508 774	0	0	0	42 508 774
Sénégal - Bureau régional ³	173 017 923	190 054 238	582 224	230 000	4 692 640	195 559 103
Sous-total	282 727 796	268 434 931	2 391 416	6 511 468	6 074 449	283 412 264
AFRIQUE AUSTRALE						
Angola	9 925 001	4 696 832	0	0	0	4 696 832
Botswana	5 550 259	5 457 089	0	0	0	5 457 089
Malawi	3 475 659	4 238 716	0	0	0	4 238 716
Mozambique	4 990 711	4 610 095	408 697	0	0	5 018 791
Namibie	5 701 887	3 741 534	0	0	0	3 741 534
Afrique du Sud - Bureau régional ⁴	35 083 644	35 322 437	2 069 208	0	0	37 391 645
Zambie	17 910 542	14 943 255	0	0	0	14 943 255
Zimbabwe	7 756 993	5 240 770	371 227	0	1 826 905	7 438 902
Sous-total	90 394 698	78 250 728	2 849 131	0	1 826 905	82 926 765
Total	1 955 327 343	1 495 373 846	28 474 382	84 905 227	208 717 582	1 817 471 037

¹ Coordonne les activités au Gabon et au Congo.

² À partir de 2013, le Gabon sera rattaché au Bureau régional de la République démocratique du Congo.

³ Inclut les activités au Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, en Gambie, Guinée Bissau, au Mali, Niger, Nigéria, en Sierra Leone et au Togo.

⁴ Inclut les activités régionales en Afrique australe.